

## Un nouveau livre pour répondre à une urgence<sup>1</sup> :

### L'Indice synthétique du progrès véritable

Harvey L. Mead

#### Un gouvernement qui navigue à vue

Dans le tome II de son rapport de 2008-2009, le Vérificateur général du Québec fait une « observation » qui explique pourquoi le Commissaire au développement durable n'avait pas tenu sa promesse de déposer dans son deuxième rapport un Indice de progrès véritable (IPV) pour le Québec comme guide pour ses vérifications. Pour le Vérificateur général, c'est au gouvernement de faire cet exercice, sans pression de l'extérieur :

L'un des défis majeurs du gouvernement est de jauger globalement l'état du développement. Pour ce faire, il doit déterminer les principaux enjeux sociétaux et, par la suite, se référer à des outils de mesure fiables et capables de montrer l'évolution des paramètres en cause.

Traditionnellement, l'évaluation de notre situation économique a été largement basée sur les tendances connues ou prévues à l'égard du produit intérieur brut (PIB). Ainsi, notre conception d'une économie forte repose sur la croissance du PIB. Or, une telle approche peut être difficile à concilier avec certains principes figurant dans la LDD. Celui qui porte sur la production et la consommation responsables de même que celui lié au respect de la capacité de support des écosystèmes décrivent bien la complexité du problème.

Il ne faut pas oublier que le PIB reflète avant tout, de manière chiffrée, la valeur de tous les biens et services produits à l'intérieur d'un territoire ; il n'a pas été conçu pour rendre compte du caractère durable [ou non<sup>2</sup>] du développement. Le gouvernement doit donc rapidement mettre au point des indicateurs fournissant des réponses qui vont au-delà de celles tirées du PIB.<sup>3</sup>

C'est dans un tel contexte que, le 28 septembre 2010, nous avons écrit à la ministre du ministère des Ressources naturelles et de la faune (MRNF), exprimant des préoccupations face à l'absence

---

<sup>1</sup> *L'Indice de progrès véritable : Quand l'économie dépasse l'écologie* publié par l'auteur chez MultiMondes, en librairie dès le 31 mai 2011.

<sup>2</sup> Notre ajout. Le recours généralisé au terme « développement durable » dans le discours québécois est abusif et ne permet pas de bien cerner les véritables enjeux en cause.

<sup>3</sup> *Rapport du Vérificateur général du Québec, 2008-2009*, tome II, « Observations du vérificateur général ». Ces observations du Vérificateur général confirment l'importance d'élaborer l'Indice de progrès véritable (IPV) pour le Québec. Elles sont particulièrement pertinentes quand on sait que le gouvernement continue à se baser sur le PIB pour prendre des décisions alors que les crises économiques, sociales et environnementales démontrent la nécessité d'un changement d'approche.



Entretemps, le sous-ministre note, des travaux sont en cours au secteur Mines du MRNF « qui permettront de donner un aperçu global et de mettre en perspective les impacts de l'activité minière au Québec selon les différents aspects du développement durable ». Ces travaux ne chiffreront pas les coûts des impacts d'interventions du gouvernement et du secteur privé dans le secteur minier, parce que le Ministère soutient qu'il n'existe pas une méthodologie reconnue pour le faire; la réflexion sur l'applicabilité des principes de développement durable restera donc bien théorique et fort probablement mal orientée<sup>6</sup>. Établir de telles « perspectives globales » est une chose, et on peut se permettre de croire qu'elles existent depuis toujours.

Le but de notre intervention est de cibler toute autre chose. Ce que le gouvernement refuse de faire, et cela aussi depuis toujours, c'est d'estimer monétairement le coût de ces externalités négatives. Qu'il y ait ou non une méthodologie reconnue mondialement et sans critique, rien n'empêche un gouvernement responsable de faire son mieux dans de telles estimations. Il en va justement de la possibilité de s'assurer que les activités de développement prônées et mises en œuvre – on peut penser au Plan Nord actuel - soient « durables ».

### **Et la société civile navigue à vue aussi**

Il est intéressant de constater un positionnement similaire à celui du gouvernement par un économiste non gouvernemental qui manifeste une préoccupation importante pour le développement de la société, préoccupation partagée par de nombreux intervenants. Louis Gill, professeur d'économie pendant une carrière à l'UQAM, a publié le 15 juin 2010, sur le site d'Économieautrement, une analyse de la situation du Québec face à sa dette : *L'heure juste sur la dette du Québec*<sup>7</sup>. Nous avons répondu à ce texte par un autre, publié le 30 juin 2010 sur le même site et intitulé : *Appel aux économistes hétérodoxes : pourquoi ne voyez-vous pas que la croissance actuelle est incompatible avec les crises écologiques et sociales?*<sup>8</sup>. Les deux textes sont disponibles, et il n'est pas nécessaire de les résumer ici, ni de poursuivre par rapport à une lettre ouverte de Louis Gill du 20 juillet 2010 intitulée : *Les déplorables attaques de Harvey Mead*<sup>9</sup>.

Ce qui est pertinent dans la lettre de Gill face à la publication de notre livre est son insistance sur le maintien du recours au PIB pour une multitude d'évaluations, pour la même raison que celle fournie par le sous-ministre Sauvé.

Je suis tout aussi convaincu depuis fort longtemps que le PIB est une mesure inadéquate de la production, ainsi que du bien-être et de son évolution dans le temps, et j'ai le plus

---

<sup>6</sup> Si nous nous fions aux capacités du MRNF à mener de tels travaux telles que décrites dans le rapport de vérification du Commissaire au développement durable publié par le Vérificateur général dans le rapport de 2008-2009 déjà cité, chapitre 2 : « Interventions gouvernementales dans le secteur minier ».

<sup>7</sup> <http://www.economieautrement.org/spip.php?article120>

<sup>8</sup> <http://www.economieautrement.org/spip.php?article121>

<sup>9</sup> <http://www.economieautrement.org/spip.php?article122>

grand respect pour les scientifiques de divers horizons qui, depuis plusieurs années, réfléchissent sur la question et mettent de l'avant des perspectives en vue d'en arriver à d'autres mesures. Ceci étant dit, force est de constater que de telles mesures sont encore loin d'être à portée de main et encore plus loin de se substituer au PIB comme mesure généralement reconnue à l'échelle mondiale en tant que base d'évaluation et de comparaison entre les pays.

Le Rapport de la *Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social*, dont les principaux auteurs sont Joseph Stiglitz, Amartya Sen et Jean-Paul Fitoussi, fait d'ailleurs preuve d'une réserve dont Mead aurait intérêt à s'inspirer. Estimant qu'il est « *temps que notre système statistique mette davantage l'accent sur la mesure du bien-être de la population que sur celle de la production économique, et qu'il convient de surcroît que ces mesures du bien-être soient resituées dans un contexte de soutenabilité* », le Rapport affirme que « *déplacer l'accent ne signifie pas désavouer les mesures du PIB et de la production* ». Il précise : « *Il faut, en d'autres termes, s'attacher à élaborer un système statistique qui complète les mesures de l'activité marchande par des données relatives au bien-être des personnes et des mesures de soutenabilité. Un tel système devra nécessairement être de nature plurielle car il n'existe pas de mesure unique qui puisse résumer un système aussi complexe que le bien-être des membres d'une société; notre système de mesure devra donc comporter toute une série d'indicateurs différents* »<sup>10</sup>.

On ne sera donc pas surpris de constater que les auteurs de ce rapport, ayant les deux pieds sur terre, se réfèrent naturellement au PIB dans leurs interventions de tous les jours, tant pour parler de la production des divers pays que pour évaluer le niveau relatif de leur dette, ce qui ne les empêche pas par ailleurs de poursuivre leurs recherches en vue d'élaborer des mesures plus adéquates.

Parmi les objectifs de notre calcul de l'IPV du Québec, il n'est pas proposé de « désavouer les mesures du PIB » ni de « substituer [l'IPV] au PIB comme mesure généralement reconnue ». Quand le PIB est utilisé à ses fins propres, qui n'incluent pas une « mesure du bien-être », comme convient Gill, il sert à fournir des indications de « la production économique »; il n'aide pas à mesurer le bien-être de la population. Que les instituts de statistique des pays travaillent à compléter le système statistique actuel est éminemment souhaitable pour parvenir à des « mesures [généralement reconnues] plus adéquates ».

Cela ne devrait pas nous obliger d'attendre des années, voire des décennies, avant d'intervenir, de façon préliminaire faut-il le dire, dans le but de corriger le fait que les décideurs, n'ayant justement pas « les deux pieds à terre », « se réfèrent naturellement au PIB dans leurs interventions de tous les jours ». Chaque chapitre du livre sur l'IPV du Québec propose des

---

<sup>10</sup> *Rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social*, 2009, cité par Gill comme la Recommandation 21, p. 13 ; [www.stiglitz-sen-fitoussi.fr](http://www.stiglitz-sen-fitoussi.fr). Il s'agit en fait d'une citation tirée du paragraphe 21 du rapport, qui précède la présentation des recommandations.

indicateurs permettant de cibler le coût des externalités négatives des différents secteurs de notre développement « pluriel » (à l'exception du cas du travail non rémunéré, qui est un bénéfice) ainsi qu'une monétarisation de ces externalités.

Il serait normal que ces indicateurs, et le calcul de ces coûts, soient améliorés avec l'expérience et de meilleures données. Ce qui n'est plus normal, c'est le recours insistant des décideurs au PIB comme guide de leurs interventions. Le sous-ministre Sauvé, le Vérificateur général, Stiglitz et Gill conviennent tous que cela n'est pas approprié, mais procèdent « naturellement » en maintenant le même cap montré par le PIB.

Curieusement, Gill ne semble pas avoir vu la Recommandation 9 du Rapport, quelques pages après le texte qu'il cite, dans laquelle les auteurs soulignent : « Bien que l'estimation de la qualité de la vie exige une pluralité d'indicateurs, *une demande pressante s'exprime en faveur de la mise au point d'une mesure synthétique unique.* »<sup>11</sup> À cet égard, notre livre sur l'IPV fournit, en plus de la série d'évaluations monétaires sectorielles des externalités, un indice synthétique global qui est conçu pour pouvoir être comparé au PIB, sans mettre ce dernier en question lorsqu'il est utilisé pour ses fins propres. Tout comme le Rapport Stiglitz, le sous-ministre Sauvé en a souligné l'importance dans la lettre citée au début.

## Un livre qui répond à un besoin urgent

Voilà le contexte dans lequel s'insère notre publication d'un livre sur l'IPV. Qu'il y ait des désaccords sur les hypothèses soutenant les calculs et sur les données utilisées pour faire les calculs, sur la façon d'attribuer des soustractions dans l'évaluation monétaire du bien-être et du progrès de la société, soit. Mais que nos décideurs et nos économistes qui les conseillent continuent à proposer de ne pas évaluer les coûts de ces décisions est une toute autre chose; c'est une source de nombreux dérapages qu'il est urgent de corriger dans notre développement.

Dans le livre, nous soulignons que la production de l'IPV pour le Québec est un « essai » et un « work in progress ». Cela n'empêche pas une nécessaire réaction des responsables gouvernementaux et des intéressées dans la société civile face au calcul proposé, dont les hypothèses, les données et les méthodologies utilisées sont explicites ; s'ils ne sont pas d'accord, ils sont devant une obligation morale d'essayer de faire mieux pour fonder leurs décisions et leurs interventions. Notre bien-être futur comme société en dépend.

Plusieurs parties du livre, en versions préliminaires, figurent déjà sur différents sites, dont ceux de l'Agora, de Nature Québec, de Sylva libera et – pour l'Introduction – d'Économe*autrement*. Parmi celles-ci se trouve le chapitre sur les enjeux monétaires dans le secteur minier, dont il est question dans l'échange avec le sous-ministre Sauvé<sup>12</sup>. Comme c'est trop souvent le cas, devant l'appétit d'un « développement économique » qui va rapporter, le MRNF ne fournit aucune critique détaillée des propositions, et refuse, apparemment, d'en formuler d'autres. L'annonce du

---

<sup>11</sup> *Ibid.*, paragraphe 32, page 18, nos italiques

<sup>12</sup> Voir [http://www.naturequebec.org/ressources/fichiers/Economie/TE10\\_mines.pdf](http://www.naturequebec.org/ressources/fichiers/Economie/TE10_mines.pdf)



Plan Nord il y a quelques semaines ne fournit aucune « perspective » sur les coûts des interventions proposées.

Pour donner une idée de l'approche de ce calcul d'un indicateur synthétique global qui agrège plusieurs indicateurs sectoriels, les responsables d'Économie*autrement* ont permis que soit attaché à ce court texte le chapitre intégral sur les enjeux forestiers où les externalités dans le domaine sont évaluées monétairement. Il s'agit d'un autre secteur géré par le MRNF et dont le bilan, suivant le calcul de l'IPV, est dramatiquement différent des évaluations courantes qui ne monétarisent pas le coût des externalités. Notre évaluation fait ressortir, entre autres, les enjeux associés au transport dans le secteur, transports dont les coûts représentent une partie importante des opérations. Ces enjeux deviennent inquiétants devant la hausse du coût des carburants prévisible, voire déjà en cours. Le chapitre fournit ainsi un aperçu d'une multitude d'enjeux dont la prise en compte est essentielle à notre avenir.